

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

Les abonnements et les annonces... recues à Roubaix, au bureau du journal à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A ROUBAIX, aux bureaux du journal. A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Moniteur, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).

ROUBAIX, LE 3 JUILLET 1881

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES (Service particulier)

TENTATIVE D'ASSASSINAT COMMISE SUR LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Washington, 2 juillet, h. s. Le président des États-Unis, M. Garfield a reçu un coup de fusil, ce matin, vers neuf heures.

Les détails manquent encore sur cette tentative de meurtre, mais on assure cependant que ses blessures ne sont pas mortelles.

Une grande agitation règne dans toutes la ville.

L'assassin est arrêté.

Washington, 2 juillet, 2 h. soir. Le Président Garfield a reçu deux balles: une dans les reins, l'autre dans le bras, au moment où il allait monter dans le train, du chemin de fer Garfield, à la porte de la Maison-Blanche.

Le médecin ne s'est pas encore prononcé sur la gravité de ses blessures.

On assure que l'assassin est un candidat évincé d'un poste consulaire.

Washington, 2 juillet, 9 h. 25 soir. Les blessures que M. Garfield a reçues au bras droit et à la hanche droite, près des reins ne sont pas certainement mortelles, déclarent les médecins.

Le blessé a repris connaissance.

L'assassin a refusé de dire son nom, mais on assure que c'est un ancien consul américain, à Marseille, récemment révoqué.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Tunis, 2 juillet. On assure que Gabès et Sfax vont être occupés par un corps de 4000 hommes de troupes tunisiennes, qui seront assistés par quelques détachements français.

On a vu des Kroumirs. Le courrier de Sétif rapporte que des Kroumirs prisonniers au nombre de 80 à 100 sont passés sous bonne escorte dans cette ville, vers les premiers jours de cette semaine.

Ces prisonniers sont-ils dans le sud, aux environs de Misliah, dit-on.

Le Conseil des Ministres.

Paris, 2 juillet. Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Ferry.

La discussion a été très longue et très vive et a porté principalement sur les conséquences de la séance de ce jour.

Aucune décision n'a été prise. On s'est également occupé de l'envoi de troupes à Sfax.

La situation dans la Tripolitaine paraît être assez grave et nécessite des mesures promptes et énergiques que le gouvernement est tout disposé à prendre.

Il est exact que le général Farre ait offert sa démission à la suite du vote qui a clos la discussion sur les événements d'Algérie.

Ce vote au contraire est considéré comme très satisfaisant pour la politique suivie jusqu'à ce jour par le cabinet.

Une invitation présidentielle

Paris, 2 juillet. Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, vient d'être officiellement invité par le président de la République à assister à la grande revue de Longchamps.

Les poursuites contre M. Andrieux

Paris, 2 juillet. La commission saisie de la demande en autorisation de poursuites contre M. Andrieux a élu son rapporteur; M. Poulevy et le citoyen Roches (de Filhol), l'amnistié, ont eu chacun 5 voix. Le premier a emporté par le bénéfice de l'âge. Les deux concurrents étaient favorables aux poursuites.

Un laïque, docteur en théologie

Vendredi ont eu lieu, à la Faculté de théologie de Paris, les examens pour le grade de docteur. Parmi les candidats qui se présentaient se trouvait un laïque, M. Menusier, sous-chef de bureau au ministère des affaires étrangères.

M. de Soria présidait la commission d'examen. « Voici la première fois, a-t-il dit, que depuis le commencement de ce siècle, la Faculté admet un candidat non ecclésiastique. Et il a ajouté maternellement: « Serait-ce un moyen de la laïcité par le haut? »

Le sujet de la thèse de M. Menusier était: De la résurrection de la chair.

Un fait grave

On écrit de Quimper, 29 juin, à l'Indépendance Bretonne de Saint-Brieuc: « Un fait d'une certaine gravité, qui jette ici une vive émotion, se passe aujourd'hui même dans notre chef-lieu.

« Les séminaristes qui sont d'âge à faire partie du contingent ont été appelés devant le conseil de révision.

« Ils sont, à ce moment même, au nombre de 37, à l'hôtel de la préfecture.

« C'est un fait sans précédent.

« La loi sur l'incorporation du clergé dans l'armée n'a même pas été discutée au Sénat »

M. le comte de Saint-Vallier en France

M. le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de la République française à Berlin, dont nous avons annoncé la prochaine arrivée en France, doit aller passer une semaine dans le département de l'Aisne, au château de Courcy-les-Epes, propriété de sa famille.

Une récompense méritée

Nous apprenons que M. de Nervaux, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, ancien directeur de l'administration générale de l'assistance publique, vient d'être l'objet d'une distinction des plus flatteuses de la part du Souverain Pontific.

Sa Sainteté le pape Léon XIII lui a conféré la croix de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

Un duel

Paris, 2 juillet, 9 h. « Une rencontre à l'épée a eu lieu ce matin soir dans les environs de Paris, entre M. le docteur Paul Dubois et M. Yves Guyot, conseillers municipaux.

Le motif de la rencontre était un article de M. Yves Guyot, paru dans la Lanterne.

Cet article, rendant compte d'une discussion qui avait eu lieu à Londres, au congrès de l'abolition de la prostitution légale, appréciait d'une façon injurieuse les fonctions de M. Paul Dubois comme médecin du dispensaire.

Les témoins de M. Paul Dubois étaient MM. G. Guéroux, député de Paris, et L. de Launay, conseiller municipal. Ceux de M. Yves Guyot étaient MM. Mayer, directeur, et E. Lévain, rédacteur de la Lanterne.

Le premier engagement a été arrêté par la chute de M. Paul Dubois, dont le pied a glissé sur une pierre. — Au second engagement, M. Yves Guyot a reçu une blessure à l'avant-bras droit. Les témoins de M. Yves Guyot ayant déclaré que la blessure de leur client lui constituait des chances négligeables, le combat a cessé sur leur demande.

Nous croyons avoir que la blessure de M. Yves Guyot n'inspire pas d'inquiétudes.

Troubles à Prague

Vienne, 2 juillet. Des attroupements tumultueux se sont encore formés cette nuit dans les rues de Prague, principalement dans le quartier du Graben; la police les a dispersés et ensuite concentré ses principales forces devant les établissements allemands.

Le conseil municipal de Prague s'est déclaré en permanence pour toute la nuit, afin de pouvoir, en cas de besoin, se montrer à la tête et l'extérieur au calme. Vers 11 heures du soir, la tranquillité a été rétablie dans les rues.

On a arrêté hier soir trois personnes qui refusaient d'obéir aux injonctions de la police, et un condamnier qui possédait des cric et faisait du tapage sur les 27 personnes arrêtées hier, 15 ont été livrés au tribunal de police correctionnelle.

Les sautes nouvelles.

Saint-Petersbourg, 2 juillet. L'agence télégraphique internationale, répondant à des questions adressées de Pétersbourg, déclare qu'il n'existe aucune nouvelle relative à des incendies qui auraient eu lieu à Moscou et notamment à Pécoude du Kremlin. Elle ajoute que les bruits qui ont courus à ce sujet à Pétersbourg ne sont probablement que des rumeurs à sensation.

Voyage du prince impérial d'Allemagne

Constantinople, 2 juillet. S. A. le prince impérial d'Allemagne, qui doit se rendre avec sa famille en Angleterre, ajourné son départ par suite de l'état de santé de S. M. l'impératrice Augusta.

Son Altesse a dû arriver la nuit dernière à Coblenz.

Traité de Commerce anglo-français

Paris, 2 juillet. La commission du traité de commerce doit se réunir aujourd'hui.

Les commissaires français quitteront l'Angleterre mercredi prochain.

M. Challengel-Lacour partira quelques jours après, afin de conférer avec son gouvernement au sujet du traité.

Les assassins d'Abd-el-Aziz

Constantinople, 2 juillet. Midhat Pachas et ses co-accusés ont interjeté appel devant la cour suprême du arrêt qui les condamne à la peine de mort.

Quant à Mehmed Pachas et Nourî Pachas, qui étaient beaux-frères du sultan assassiné, Abd-el-Hamid a fait prononcer contre eux un jugement de divorce.

Démission d'un ministre à Berlin

Francfort, 2 juillet. Des avis de Berlin annoncent que le comte Stolberg a définitivement donné sa démission de vice-chancelier. On assure que le poste de vice-chancelier sera supprimé.

Le comte de Hatzfeld prendra le portefeuille des affaires étrangères au mois d'octobre. Il sera remplacé à l'ambassade d'Allemagne de Constantinople par M. de Radowicz.

La santé de l'impératrice d'Allemagne

On télégraphie de Coblenz le 2 juillet, à la Gazette de Cologne: « L'état de santé de l'impératrice semblait empirer hier soir, mais cette situation n'a pas duré. Aujourd'hui les médecins pensent que les forces de l'auguste malade sont satisfaisantes. L'impératrice a pu prendre, à plusieurs reprises, de la nourriture, mais le sommeil lui est encore beaucoup à désirer. L'impératrice a éprouvé hier de très-vives douleurs; elle souffre moins aujourd'hui, mais on constate qu'elle ressent encore un grand malaise.

« L'activité du cerveau et l'intensité et le système nerveux et surexcité. L'impératrice a exprimé le désir que les projets relatifs aux prochains voyages de l'empereur et à son séjour à Coblenz ne fussent pas modifiés. L'empereur est arrivé aujourd'hui à deux heures et est resté après de l'impératrice un peu plus longtemps qu'hier. On désire vivement que l'impératrice puisse dormir davantage; elle a pu prendre un peu de nourriture. »

NOUVELLES DU MATIN

L'assassinat du président Garfield

Washington, 3 juillet, m. Les blessures du président des États-Unis sont graves, celle du bas ventre surtout.

L'assassin se nomme Guiteau; c'est un franc-maçon.

Il a vainement postulé le consulat de Marseille.

Plusieurs disent que Guiteau est fou.

Le dernier bulletin des médecins fait appréhender que M. Garfield succombe à ses blessures.

Affaires Tunisiennes

Tunis, 3 juillet. Le consulat français à Sfax a été pillé. C'est le commandant militaire lui-même qui a donné le signal de la révolte.

Deux maltais ont été massacrés. Tous les autres européens se sont sauvés vers Tunis.

Le bombardement de Sfax est imminente.

LA SITUATION

On assure qu'il y a eu du bruit au conseil de cabinet qui a été tenu ce matin à l'Élysée. M. le général Farre aurait de nouveau secoué la part de responsabilité que veut lui faire supporter M. Jules Ferry dans les événements d'Algérie. Il aurait déclaré que celui-là seul doit des comptes, qui est le maître; et qui est-ce qui serait le maître, sinon M. le gouverneur général, qui a le commandement supérieur des forces de terre et de mer en Algérie?

Nous ne savons naturellement pas

ce qui a été répondu à M. le ministre de la guerre; mais ce qu'il y a de certain, c'est que jamais situation ne fut plus tendue, étant donné surtout que les dernières dépêches de Tunisie présentent un caractère des plus inquiétants au mouvement insurrectionnel qui vient d'éclater à Sfax et dont notre agent consulaire a failli être victime.

Si des mesures énergiques tardaient longtemps encore à être prises, le mouvement gagnerait de proche en proche, et nous nous trouverions bientôt en présence d'une insurrection plus dangereuse et plus difficile à réprimer que celle de 1871.

Mais prendra-t-on des mesures? Couvert par le vote qui vient d'avoir lieu à la Chambre, M. le gouverneur général de l'Algérie ne s'enfoncera-t-il pas plus profondément encore dans sa superbe indifférence?

Chose étrange! tout va de mal en pis, et la confiance du gouvernement va croissant: ce serait à n'y rien comprendre, si l'on ne savait tout ce que cache le bill d'indemnité qui a été accordé par la majorité au gouvernement de Paris et au gouvernement d'Algérie!

Cette après-midi, continuation à la Chambre de la discussion du budget des dépenses. C'est le ministère des travaux publics qui ouvre la marche; en d'autres termes, le budget de la paix!... Et jamais la paix ne fut moins assurée.

OU EST LA MAJORITÉ ?

En examinant de plus près les noms des députés qui ont repoussé — à une majorité de 16 voix — l'ordre du jour de blâme présenté par M. Jacques, nous faisons l'étonnante découverte qui voici.

Ont voté contre cet ordre du jour: M. Jules Ferry, président du conseil et ministre de l'instruction publique;

M. Constans, ministre de l'intérieur;

M. Tirard, ministre du commerce et de l'agriculture;

M. Sadi Carnot, ministre des travaux publics;

M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes;

M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat de l'instruction publique;

M. Fallières, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur;

M. Girard, sous-secrétaire d'Etat de l'agriculture et du commerce;

M. Raynal, sous-secrétaire d'Etat des travaux publics;

M. Horace et Choiseul, sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères;

M. Martin-Feuillée, sous-secrétaire d'Etat de la justice;

M. Wilson, sous-secrétaire d'Etat des finances;

M. Bethmont, premier président de la cour des comptes, récemment nommé;

M. Andrieux, préfet de police, fonctionnaire révoqué;

M. Christophe, gouverneur du Crédit foncier de France, révoqué;

M. le baron Boissy-d'Anglas, ministre plénipotentiaire de France au Mexique, révoqué;

Si nous comptons bien, cela fait tout juste 16 voix.

16 voix de ministres et fonctionnaires — c'est-à-dire de députés qui ne sont point libres.

Ces fonctionnaires manquaient absolument d'autorité sur une question semblable.

Car il s'agissait bien moins pour eux de la question algérienne que de celle de leur portefeuille et de leur place.

Ils ont voté pour eux. Ils étaient à la fois juges et parties dans une même cause.

Comme tels ils devaient se recuser. Ce n'est donc que par une pure fiction, par une sorte d'illusion d'optique que le ministère se tient debout en ce moment.

La vérité est qu'il n'y aurait pas eu de majorité contre l'ordre du jour de méfiance si les INTÉRÊTS S'ÉTAIENT ABSTENUS COMME LE LEUR IMPOSITAIT LEUR DIGNITÉ.

procédés courtois, et des airs chevaleresques des bandits tunisiens et sahariens qui assaillent des hommes désarmés, qui violent les femmes et qui éventrent les enfants sous les yeux de leurs mères, ce serait de la part de notre gouvernement le comble de l'impécuniosité.

Il faut agir vis-à-vis des Arabes et des Kabyles, comme les Anglais agissent vis-à-vis des Afghans et des Hindous. Il faut les traiter avec la dernière brutalité quand ils se révoltent. Les Tunisiens du sud en particulier nous respectent quand nos troupes auront fusillé quelques-uns de leurs marabouts et incendié quelques-uns de leurs villes.

M. le général Farre a eu, il y a quelques jours, la singulière idée d'envoyer dans le sud-est de la Tunisie, pour réprimer l'insurrection qui a éclaté dans cette région, un corps de douze ou quinze cents Tunisiens, sans le faire soutenir par des troupes françaises. On s'explique difficilement qu'un militaire aussi âgé que M. le général Farre ait pu prendre une mesure aussi irréfléchie. Il est évident que si les soldats tunisiens qu'on envoie combattre les insurgés de Sfax ne sont pas surveillés par des soldats français, leur première manœuvre consistera à lever la crosse en l'air et à passer du côté des révoltés. Il n'est pas besoin d'être un officier du génie, comme M. le général Farre, pour comprendre ces choses-là: il suffit d'avoir quelques grains de bon sens.

Nous avons la ferme espoir que le gouvernement viendra à bout des difficultés contre lesquelles il a à lutter sur les frontières de la Tripolitaine, comme sur les confins du Maroc. Mais il ne les surmontera qu'en rompant avec les habitudes d'indécision et de mollesse sénile qui semblent depuis quelques temps paralyser son action.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Pendant que l'insurrection se propage dans le Sahara algérien, les populations du sud est de la Tunisie, qui sont sous l'influence directe des menées des agents turcs et des sectes religieuses de la Tripolitaine, se soulèvent à leur tour contre la France. Une prise d'armes générale a eu lieu sur le territoire de la ville de Sfax qui est située à l'entrée du golfe de Gabès en face des îles Kerkena. Le consul et le vice-consul français assaillis par les Arabes ont été obligés, dit-on, de se jeter à la nage pour pouvoir échapper à la mort et se réfugier à bord du stationnaire français.

La réalité apparaît aux yeux des moins clairvoyants: Nous allons avoir à faire face, au sud de la Méditerranée, des frontières de la Tripolitaine à celles du Maroc, à une formidable levée de boucliers fomentée, encouragée, soutenue par le gouvernement de la Turquie, et peut-être par d'autres. On veut nous faire, sur le sol de l'Afrique, la plus terrible de toutes les guerres, la guerre de race et de religion, la guerre au couteau, la guerre sans pitié ni merci, la guerre inexorable. Voilà la vérité, et ce serait un crime de lèse-patrie que de la dissimuler ou de l'atténuer.

Depuis deux jours, le gouvernement a compris que le péril est imminent et il paraît avoir enfin secoué sa torpeur. Des troupes de renfort sont envoyées au général Osmont, commandant du 19^e corps d'armée, pour l'aider à combattre Bou-Amena, et un bataillon d'infanterie, pris dans la garnison qui occupe actuellement La Manouba, va s'embarquer à Tunis sur un transport de l'Etat et faire route pour Sfax.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette dernière mesure. Seulement il nous semble que ce n'est pas un bataillon de quatre ou cinq cents hommes, mais une brigade de quatre ou cinq mille hommes qu'il faudrait envoyer devant Sfax. Avec une brigade on écraserait d'un coup l'insurrection tunisienne. Avec un bataillon on risque d'être tenu en échec; et dans la situation où nous sommes aujourd'hui en Afrique, il ne nous est plus permis d'être tenu en échec: pour relever notre prestige aux yeux des populations musulmanes, il faut frapper fort et frapper vite.

Combattra-t-elle l'Européenne, avec des

LE PARTI RÉPUBLICAIN ET L'ARMÉE

Le parti républicain a laissé voir, dans le débat de jeudi son hostilité contre l'armée. Quand on critiquait le gouvernement civil, la Chambre était gênée pour exprimer ses sentiments. Mais attaquant-on un colonel ou un général? Les soupçons d'incapacité, de lâcheté, presque de trahison? Alors, c'était une explosion d'applaudissements; on sentait que l'armée retirait dans les vrais sentiments de la majorité. D'ailleurs, M. Jules Ferry n'est-il pas venu apporter un encouragement à ces hostilités en donnant ce spectacle inouï d'un chef de gouvernement accusant le commandement militaire pour se proclamer lui-même irresponsable?

Nous ne savons pas si des fautes militaires ont été ou non commises; nous ne savons pas surtout si ces fautes sont imputables à la mollesse de ceux qui se battent là-bas ou aux ordres qui leur sont venus, dit-on, de Paris. Mais n'est-ce pas un spectacle pénible de voir ces députés et surtout ce ministre qui, pour se décharger et pour mener à bonne fin leurs intrigues de parti, rejettent tout le mal sur des absents, sur les soldats qui, en plein Sahara, ont la fatigue et le péril? D'ailleurs, si l'armée d'Algérie n'est plus ce qu'elle était autrefois, à qui la faute? Jadis l'élite de nos officiers et de nos généraux demandait à servir

lui avons présentés à la hauteur de son mérite...

... ou de son orgueil, ajouta M. de Fontaulade.

— On pouvait en choisir un, même M. de Cerduzan, appuya le colonel; mais les refusers tous, n'est-ce pas nous insulte-t-elle?

Le bon juge de paix prit la parole.

— Il me semble, messieurs, dit-il, que malgré nos têtes blanches...

Le colonel, qui se loignait se redressa d'un air inquiet.

... nous ne voyons pas exactement les choses au point où elles sont réellement, continua M. de Montaigne.

Depuis un mois, nous nous sommes tous, ou presque tous, monté la tête, même à notre insu. Je ne vois ici que madame Saint-Aubin qui ait conservé son sang-froid sous l'apparence évaporée qui cache tant de bon sens.

— Allez, mon ami, dit en souriant Mathilde, je vous reverrai ça.

— Moi-même, répondit le juge de paix, et ne suis pas bien sûr de n'être pas tout à fait en colère en voyant refusé comme les autres celui qui, vous l'avouerez semblait avoir toutes les chances.

— Mon cher ami, interrompit M. de Nathus sèchement, je suis le père d'Antoinette, et j'entends...

— Alors, permettez que je me retire; mais non sans vous demander pourquoi vous m'avez fait venir, si je ne puis pas dire mon avis.

(A suivre.)

FEUILLETON DU 4 JUILLET

19

HISTOIRE

Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

XI

— Je ne juge pas les intentions de mes parents, reprit Antoinette avec intention. Je sais qu'elles sont excellentes et conçues dans mon seul intérêt.

Mais, puisqu'on me trouve assez grande pour me marier, c'est-à-dire pour être placée à la tête d'une maison et pour devenir une mère de famille.

Le baron ouvrait de grands yeux.

— Je dois être également assez grande, continua la jeune fille, pour vous faire observer que vos admirables intentions ont tourné contre moi.

Antoinette se tut.

M. de Fontaulade et le colonel, M. de Blossac et les trois cousins qui avaient à quel point Nathus était jaloux de son autorité se regardaient en silence, attendant quelque chose.

M. de Montaigne venait d'arriver; il faisait tourner ses pouces et approuvait docilement les paroles de la jeune fille. Quant à madame Saint-Aubin, elle enrouageait tout haut sa nièce, à la grande exaspération de son frère.

— Continuez, ma fille, dit M. de Nathus avec l'accent d'un homme qui vient de voir tomber ses bras et qui ne sait trop comment s'y prendre pour les ramasser.

— Il y a quelques jours, reprit Antoinette, j'appris que M. de Cerduzan, le veuve notre hôtes un peu par hasard, ne tenait en aucune façon à m'épouser et qu'il ne m'aimait pas du tout.

— Ce monsieur est bien dégoûté grammaire le baron, qui cependant accueillit cette ouverture avec plaisir.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter, je pense, que tous les autres personnages s'écroulaient autour d'Antoinette de toutes leurs orilles, déjà charmés de la révélation qu'elle venait d'entreprendre.

— Sûre de ne pas m'adresser à un fat ni à un sot, continua mademoiselle de Nathus, et enchantée d'avoir enfin trouvé quelqu'un avec qui je pusse danser et causer et même rire sans m'engager moralement, je mis, je l'avoue un peu de malice à exciter la bile de mes soupçonnés en leur laissant croire que M. de Cerduzan me plaisait.

Mais M. de Cerduzan, qui sait très bien à quoi s'en tenir là-dessus, a été tout à l'heure brutalement provoqué par deux de nos invités.

Antoinette, en prononçant ces dernières paroles, faisait un effort visible. On sentait que, malgré son énergie, elle était à bout de forces, et que les larmes allaient jaillir de ses yeux.

— En apprenant cela, reprit-elle pourtant, j'ai été saisie d'indignation contre

des gens qui ne craignent pas de manquer à leur parole, ni de troubler l'heureuse tranquillité dont on jouissait à Nathus.

— Je vous remercie, Antoinette, des explications que vous venez de nous donner. Mais, en vous priant de venir auprès de nous, nous n'espérions aucun désir de connaître votre sentiment sur la conduite de votre père et sur celle de ceux qui prétendent à votre main.

— Mon père, répondit Antoinette, je suis et je serai toujours la plus respectueuse des filles: je vous prie donc de m'excuser si je vous ai froissé. Mais croyez bien que je considère le mariage comme une chose sérieuse, et lorsqu'il s'agit de moi particulièrement, j'estime que je dois avoir sur ce sujet un avis dont je ne saurais